



Merci de joindre à ce formulaire

- Fiche d'identification 2025 si non fournie
- Facture détaillée et acquittée ou attestation de départ détaillée si paiement à l'organisme
- Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 du foyer (s'il n'est pas fourni, vous serez d'office dans la dernière tranche de QF),
- Copie des bons CAFAL,
- Copie des autres aides éventuelles (mairie, CSE ou COS du conjoint...)
- Attestation sur l'honneur stipulant que vous ne percevez aucune autre aide

2 POSSIBILITÉS

- Remboursement par chèque (envoi par courrier postal à votre domicile)
- Paiement direct à l'organisme

(Cf. modalités au dos)

Piarond Journée
60 euros

Piarond Famille
500 euros



Participation
aux frais de colonies,
stages et séjours linguistiques, stages sportifs,
centres aérés, classes transplantées

Valable pour chacun des enfants à charge pour 2025

Ne concerne PAS le Périscolaire
ni les adhésions annuelles auprès de l'organisme

☎ 04 37 90 13 63

✉ cesjd@orange.fr

🌐 www.csesjd.fr



CSE CH Saint Jean de Dieu
290 Route de Vienne
BP 8252
69355 Lyon cedex 08

AIDÉ AUX VACANCES

2025



Modalités de versement

Vous souhaitez être remboursé par le CSE

(envoi par courrier postal à votre domicile)

Dans ce cas, il faut nous fournir **une facture détaillée et acquittée** avec le nom et le prénom de l'enfant, le nombre de jours, le coût total, les coordonnées de l'organisme agréé « jeunesse et sports » ou association Loi 1901 (fournir agrément et statuts)

Vous souhaitez que le CSE paye directement l'organisme

Dans ce cas, il faut nous fournir **une attestation de départ détaillée** avec le nom et le prénom de l'enfant, le nombre de jours, le coût total, les coordonnées de l'organisme agréé « jeunesse et sports » ou association Loi 1901 (fournir agrément et statuts)

Grille de quotient familial 2025

T1 - QF de moins de 800

= 50% de participation CSE

T2 - QF de 801 à 1400

= 40% de participation CSE

T3 - QF de 1401 à +

= 20% de participation CSE



Nom et prénom
du salarié

Service

Adresse personnelle

Téléphone



Détail de la demande

Aucune prise en charge pour le périscolaire
ni pour l'adhésion annuelle familiale auprès de l'organisme

Cette activité n'est pas cumulable avec les chèques vacances 2025

Nom de chacun des enfants	Prénom de chacun des enfants	Type de séjour	Durée et coût
		<input type="checkbox"/> Centre aéré <input type="checkbox"/> Colonie, stage et séjour <input type="checkbox"/> Classe transplantée	Nombre de jours : _____ Coût total : _____
		<input type="checkbox"/> Centre aéré <input type="checkbox"/> Colonie, stage et séjour <input type="checkbox"/> Classe transplantée	Nombre de jours : _____ Coût total : _____
		<input type="checkbox"/> Centre aéré <input type="checkbox"/> Colonie, stage et séjour <input type="checkbox"/> Classe transplantée	Nombre de jours : _____ Coût total : _____
		<input type="checkbox"/> Centre aéré <input type="checkbox"/> Colonie, stage et séjour <input type="checkbox"/> Classe transplantée	Nombre de jours : _____ Coût total : _____
		<input type="checkbox"/> Centre aéré <input type="checkbox"/> Colonie, stage et séjour <input type="checkbox"/> Classe transplantée	Nombre de jours : _____ Coût total : _____

Date limite du dépôt des dossiers le 15 janvier 2026